

Savoir s'entourer dans une installation en collectif

Faire intervenir une médiatrice pour réguler les tensions dans un éco village



Simplification

Externalisation

Santé

Ressources humaines

Bénéfice de la solution

- **Eviter les conflits**
- **Maintenir des relations apaisées**
- **Grandir dans la confiance**

Julien et Hélène LERAY (56), EARL à 2 UTH

Maraîcher et éleveuse-fromagère en brebis laitières au sein d'un écovillage SCIC de 8 dirigeants et plus de 50 associés au capital pour la gestion de l'écovillage



Installée en 2019 sur la commune de Locoal-Mendon, la ferme de Keruzerh s'intègre dans un projet d'éco village plus global appelé **Demain en Main**. Il se compose de 7 logements, de la ferme et d'activités de formations en lien avec l'autonomie et les transitions écologiques et sociales. Cet éco village est autant un lieu de vie qu'un lieu de travail.



« Au tout départ, nous étions 5, sur un projet collectif autour d'une activité agricole, de logements et d'une idée de commerce, et de coworking. D'une association au départ, on a ensuite créé une SCIC, avec des bénévoles, et une EARL avec un objectif de rémunération. Aujourd'hui nous sommes une bonne vingtaine d'adultes à graviter autour du projet, et 3 foyers à loger sur place, avec 4 autres à arriver.

Le facteur humain est le plus délicat à gérer. Avec plusieurs structures, il y a une différence de rythme, les besoins ne sont pas les mêmes : l'association et la SCIC font appel à des bénévoles, l'EARL a un besoin de gagner sa croûte. Certaines structures ont besoin de temps pour avancer, la ferme demandait à être plus rapide. Cette différence de rythme peut amener à des problèmes de communication, des tensions.

A un moment donné nous avons missionné des architectes pour l'organisation du village. Des tensions sont apparues sur les attributions de logement, et il a été nécessaire de faire appel à une tierce personne.

On a donc fait venir une médiatrice, facilitatrice pour la résolution des conflits. Elle intervient sur la communication entre nous, pour éviter les conflits et elle aide à voir ce qui est réalisé, les victoires du collectif. Cela fait maintenant 4 ans qu'elle travaille avec nous, et tous les mois nous organisons une « ressentie » au sein de la SCIC afin de faire le point entre tous. On met alors en place des temps pour fêter ce qui a été fait. Sa neutralité est importante pour le groupe.

Les investissements ont été conséquents pour le projet, il a été nécessaire de trouver des partenaires compétents, c'était très important d'avoir des partenaires fiables, à l'écoute. Savoir s'entourer de personnes neutres, compétentes est indispensable dans la création du ou des collectifs. »

Faire intervenir une médiatrice pour réguler les tensions dans un éco village.



Avantages

- Un regard extérieur sur le fonctionnement du collectif
- Un réseau d'appui qui se met en place
- Des occasions de convivialité pour aimer être ensemble
- Des relations humaines apaisées pour mieux avancer
- Pas de leadership



Limites

- Demande une implication importante en temps
- Personnes ressources à trouver
- Coût de la prestation

A noter

- **Difficulté de mise en œuvre**
Facile / Complexe / Très complexe
- **Temps de mise en œuvre**
Immédiat / **Sur la campagne** / Plus d'un an
- **Coût d'investissement et de fonctionnement**
< 1 000 €/an / De 5 000 à 20 000 € / > 20 000 €

Conditions de réussite

- Etre disponible pour consacrer du temps de rencontres
- Accepter d'investir dans l'accompagnement humain
- Accepter d'être transparent, ouvert à la remise en question

Contact

Caroline DENECHAU – 06 30 98 04 31 – caroline.denechau@bretagne.chambagri.fr

Financé par